

Condom la vidéo protection s'invite dans les débats

Conseil municipal une petite heure pour une séance qui ne s'est animée que lors des questions diverses



Condom la vidéo protection s'invite dans les débats

La question des feux tricolores du quai Buzon qui reste au jaune clignotant est une question récurrente quelle que soit la majorité, Gérard Dubrac dans l'opposition s'était inquiété de ce dysfonctionnement momentané, la question lui est retournée alors qu'il est aux commandes de la municipalité par l'opposition et la voix de Françoise Martinez. Aléas de la mécanique : Une panne qui est à ce jour réparée! le passage des véhicules est de nouveau régulé par des feux tricolores.

Le bulletin municipal qui devait paraître autour du 20 mars sera dans les boîtes aux lettres « Bientôt » sûrement avant l'été. Hélène Delpech s'est inquiétée pour l'opposition de cet état de fait faisant remarquer que le texte de l'opposition n'était peut être plus d'actualité. Elle soulignait aussi le manque de réunion de la commission de communication.

Le dernier à clore les questions diverses est Eric Lanxade qui s'est « étonné » que les conseillers municipaux n'aient pas été informé de la mise en service de la vidéo-protection et de s'interroger pour savoir s'il s'agit « d'un effet d'annonce, d'un aveu d'échec, d'une fuite en avant sécuritaire ? » L'élue de l'opposition aurait souhaité que les 92 000 euros investi dans le système puissent servir à financer des actions culturelles et sportives des associations.

Un parking rue de la République

Le conseil a voté l'acquisition de l'ancien site professionnel de la CIA pour un montant de 100 000 euros en vue de créer un parking qui pourrait être utilisé par les spectateurs du Théâtre des Carmes qui pourrait se rendre à la salle de spectacle par le chemin de la digue.

Une nouvelle centrale hydroélectrique

Un bail emphytéotique a été signé avec la société European Industry And SCE Investment pour une durée de 60 ans au prix de 3600 euros par ans en vue de l'installation et de l'exploitation d'une turbine hydroélectrique au niveau du barrage de Gauge. Le maire devait préciser que « l'entretien de la digue sera de la responsabilité de l'entreprise »

Subvention exceptionnelle

Afin d'aider les jeunes gymnastes du collège Saint-Exupéry qui se sont qualifiés aux championnats de France et dont les épreuves se sont déroulées les 19 et 20 mai dernier à Combs-la-Ville le conseil a voté une subvention de 50 euros par élève soit 250 euros au total pour aider les cinq gymnastes benjamines à payer une partie des frais engendrés par la participation à cette compétition.